

N° 195
30 avril 2008
Mensuel

Dans ce numéro



ACTUEL

Retraite de Marc Diserens, chef du Service de la santé publique.

Denis Pittet, nouveau délégué à la communication du DINT

2



ACTUEL

Les coups de canon du 14 avril.

Défilé de mode sur le thème de l'Euro 08 imaginé et exécuté les élèves de deux écoles professionnelles.

Interview de Francis Randin, chef du SAGEFI bientôt à la retraite.

9

10

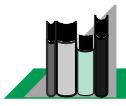
12



PRÉVENTION

À vélo au boulot ou le *Walking Day* de Morges, les bienfaits de l'activité physique au quotidien.

11



BOUQUINER

Daniel Noverraz raconte l'histoire de la formation des maîtres dans le canton de Vaud.

13



MEMENTO

Ours, chats, cochons, vaches ou mouches, une autre façon de les voir au Musée des Beaux-Arts. Surprenant!

16

Votations fédérales du 1^{er} juin

Les autorités vaudoises recommandent de voter «non» à l'article sur la santé

Le Conseil d'État recommande de voter non au projet fédéral d'article constitutionnel sur la santé, qui impliquerait à ses yeux un grave affaiblissement des droits démocratiques, tout en soumettant les prestataires de soins au pouvoir décisionnel et financier des caisses maladies.

Le projet d'article constitutionnel des Chambres fédérales, intitulé «Qualité et efficacité économique dans l'assurance-maladie», donne le pouvoir décisionnel et financier exclusif aux caisses maladies, au détriment des autorités sanitaires cantonales qui en portent actuellement la responsabilité. Le contribuable vaudois alloue près de 800 millions de francs par année aux différents hôpitaux du canton. L'utilisation de ces moyens par les hôpitaux vaudois est actuellement contrôlée par le Grand Conseil et le Conseil d'État. L'article constitutionnel proposé par les chambres fédérales prévoit que ces moyens considérables ne soient plus gérés

par les élus mais par les caisses maladies, donc des sociétés commerciales.

La position du Conseil d'État est en accord avec une grande partie des acteurs politiques et professionnels de la santé en Suisse et dans le canton. Sont ainsi, entre autres, opposés au projet d'article constitutionnel: la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS), la Fédération des médecins suisses (FMH), la Fédération des hôpitaux vaudois (FHV), l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI), la Société vaudoise de médecine (SVM), la Société Vaudoise de Pharmacie (SVPh) et l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD).

Le Grand Conseil a de son côté voté une résolution par laquelle il prend également position contre l'article constitutionnel soumis au vote du peuple et des cantons le 1^{er} juin.

Nouvelle politique salariale: accord en vue avant l'été

Les négociations sur le projet DECFO-SYSREM se poursuivent entre le Conseil d'État et les associations du personnel. Trois séances sont agendées au mois de mai.

Le Conseil d'État a présenté un projet de «Déclaration commune d'intention» tenant compte en particulier des 80 millions supplémentaires qu'il entend mettre à disposition de l'administration pour financer le passage au nouveau système.

Les informations sur ce dossier sont mises à jour régulièrement sur le site internet de l'État (www.vd.ch, lien DECFO-SYSREM).

pp. 2-3

Ça bouge sur l'internet

Plusieurs nouveautés à signaler dans le site de l'État de Vaud:

- le nouveau portail des musées cantonaux,
- l'apparition du nouveau titre «Familles» dans la table de navigation thématique,
- le développement d'un nouveau logiciel open source pour le suivi des entreprises par le Service de l'emploi,
- la mue du site intranet de l'administration, annoncée pour la fin mai.

pp. 4 à 7

Retraite annoncée de Marc Diserens, chef du Service de la santé publique

Le chef du Service de la santé publique, Marc Diserens, a annoncé son départ à la retraite au 31 décembre 2008. Le Conseil d'État en a pris acte et lui exprime toute sa reconnaissance pour plus de 30 années de fidèle et fructueuse collaboration au service de l'État.

Après quelques années passées au Département d'économétrie de l'Université de Genève en tant qu'assistant, Marc Diserens rejoint l'Office de statistiques de l'État de Vaud en 1974. Il en prendra ensuite la direction et le transformera en Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS). Pendant plus de 20 ans, il développera les activités du service et étendra ainsi le rayonnement du SCRIS dans les secteurs privé, public et les médias.

Il prend ensuite la direction du Service de la santé publique en 1996, au moment de l'entrée en vigueur de la LAMal et des contraintes liées aux restrictions budgétaires. Il entreprend de réorganiser le Service de la santé publique afin de mieux répondre aux nouvelles exigences des partenaires et clients. Il s'attelle également aux grands chantiers que sont l'élaboration de la nouvelle organisation hospitalière et son financement, la mise en place des réseaux de soins, le développement du programme d'investissements et de modernisation des établissements médico-sociaux ainsi que la mise en œuvre d'autres programmes de santé publique. Il a su lier les choix politiques en matière de santé publique et la réalité du terrain, grâce à l'entretien de nombreuses relations et négociations avec les organismes faïtiers du domaine de la santé.

Au terme de cette collaboration de plus de 30 ans, le Conseil d'État lui exprime tou-



te sa reconnaissance pour l'énorme travail accompli et l'engagement exceptionnel dont il a fait preuve durant ses missions successives au sein de l'Administration cantonale vaudoise. Ses capacités à mettre en relation les enjeux stratégiques tout en intégrant les aspects politiques dans le cadre des objectifs du gouvernement ont fait de lui un précieux collaborateur. Le poste de chef du Service de la santé publique fera prochainement l'objet d'une mise au concours.

Denis Pittet DDC du DINT

Le nouveau délégué à la communication du Département de l'intérieur est entré en fonction le 7 avril. Il s'agit de Denis Pittet, ancien journaliste du *Matin*. Il succède à Frédéric Rouyard, parti assurer la communication du Département de l'économie.

Le Secrétariat général du DINT, désormais au complet, se réjouit ainsi de pouvoir compter sur une personnalité de son envergure, dont l'expérience confirmée sera précieuse pour la communication départementale.

Le numéro de téléphone du nouveau DDC du DINT est identique à celui de son prédécesseur: 021 316 41 51



DECFO
SYSREM

Nouvelle en vue d'

Le Conseil d'État a remis aux syndicats un projet de «déclaration commune d'intention» qui rassemble ses dernières propositions, où il prévoit 80 millions sur six ans pour financer le passage au nouveau système. Le calendrier des négociations table sur un accord avant l'été.

Reprises à la fin mars, les négociations sur la nouvelle politique salariale de l'État se poursuivent activement entre la délégation du Conseil d'État aux ressources humaines et les trois syndicats et associations du personnel afin de parvenir à un accord avant l'été. À cet effet, quatre nouvelles séances de négociations ont été fixées les 28 avril, 6, 20 et 26 mai prochains.

La dernière séance en date, le 15 avril, était consacrée aux indemnités (*lire encadré ci-dessous*)

Lors de la séance précédente, le 7 avril, la délégation du Conseil d'État a soumis à l'examen des syndicats et associations un projet de «Déclaration commune d'intention». Ce document pourrait servir de base à un accord de principe ouvrant la voie à la mise en œuvre du nouveau système.

Négociations du 15 avril sur les indemnités

La question des indemnités faisait l'objet de la séance de négociations du 15 avril.

La fonction publique vaudoise connaît quatre catégories d'indemnités:

1. indemnités correspondant à un complément de salaire;
2. indemnités liées à une activité particulière;
3. indemnités liées à un événement;
4. indemnités correspondant à un remboursement de frais;



Éditeur: État de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Correspondance à adresser à *La Gazette*, rue de la Barre 2, 1014 Lausanne.

Téléphone: 021/ 316 05 15

Fax: 021/ 316 40 52

E-mail: info.gazette@vd.ch

politique salariale: poursuite des négociations un accord avant l'été

80 millions sur 6 ans

Le projet de Déclaration commune d'intention reprend le mode de financement proposé le mois dernier par le Conseil d'État, qui peut se résumer par les trois points suivants:

- La planification financière 2009-2012 prévoit d'affecter 40 millions par année aux augmentations annuelles et à l'indexation,
- À ce montant s'ajouteraient 80 millions consacrés au rattrapage de l'ensemble des contrats basculés dans le nouveau système pour atteindre le salaire cible (à la ligne de progression théorique ou «ligne verte»),
- Ce rattrapage serait réparti sur 6 ans selon la dotation financière suivante: 32 millions en 2008, 10 millions par année de 2009 à 2012 et 8 millions en 2013.

Les modalités de la «basculer»

Le projet de Déclaration commune d'intention établit dans les grandes lignes les modalités de bascule, en particulier les critères de détermination du salaire et de progression à suivre, dans les termes suivants

- Tous les collaborateurs dont le salaire actuel est inférieur au maximum de la nouvelle fonction bénéficieraient de la progression salariale du nouveau système.
- Dans cette catégorie, ceux dont le salaire se trouve en dessous du salaire cible obtiendraient, en plus de l'augmentation

La délégation du Conseil d'État propose d'intégrer les indemnités de la première catégorie dans le calcul du salaire nominal acquis lors de la bascule. Cette mesure porte sur le supplément salarial selon les articles 51 et 51 bis du Statut, l'indemnité ETACOM, l'indemnité versée aux psychomotriciens, l'indemnité gymnastique ou encore l'indemnité pour inconvénients de service dans le secteur pénitentiaire.

Les autres indemnités, qui relèvent des catégories 2 à 4 seraient maintenues, sous réserve d'ajustements qui restent à déterminer lors des prochaines séances de négociations. La Gazette comme le site Internet DECFO-SYSREM reviendront donc en détail sur cet important volet du projet.

annuelle, un rattrapage à la bascule puis échelonné sur un à cinq ans supplémentaires.

- Les collaborateurs qui ont actuellement un salaire supérieur au maximum de la nouvelle fonction bénéficieraient de l'indexation décidée par le Conseil d'État.

État des négociations

Au stade actuel des négociations, le système de progression des salaires intègre les paramètres suivants:

- augmentation annuelle automatique;
- amplitude de progression 45% pour toutes les classes;
- durée de progression 27 ans;
- mode de progression dégressif sur 3 périodes de 9 ans;
- 1^{re} période – annuité 2,17%;
- 2^e période – annuité 1,67%;
- 3^e période – annuité 1,17%.

Mesures spéciales

En outre, le projet de Déclaration commune d'intention propose des mesures transitoires

pour certaines fonctions de l'enseignement et des mesures particulières pour la fonction d'infirmier. Il prévoit enfin d'instituer une commission de réexamen et fixe certaines modalités pour les travaux de cohérence à venir.

Si un accord intervenait sur cette base, l'entrée en vigueur du nouveau système se traduirait par un rattrapage de salaire, soit une hausse immédiate, pour près de la moitié la fonction publique. De plus, 80% des contrats connaîtraient une progression annuelle du salaire contre 60% aujourd'hui. Rappelons qu'aucun salaire acquis ne subira de baisse nominale.

Les deux tiers des 80 millions supplémentaires se répartiraient entre les classes salariales 3 à 9, soit dans la première moitié de l'échelle. En outre, les fonctions directement au service de la population (enseignement, soins, etc.) bénéficieraient de plus des trois quarts de ces coûts.

Le projet de Déclaration commune d'intention peut être consulté dans son intégralité sur le site Internet DECFO-SYSREM (lien sur la page d'accueil www.vd.ch)

Simulateur de salaire en ligne

L'actualité DECFO-SYSREM est marquée également par la mise en ligne d'un simulateur de salaire conçu et réalisé avec les ressources internes à l'État.

Pour une trentaine de fonctions permettant une transition directe (hormis celles bénéficiant d'indemnités importantes), l'internaute peut obtenir le salaire théorique (salaire cible ou «à la ligne verte») dans le nouveau système. Il lui suffit pour cela de choisir la fonction et d'introduire l'âge actuel. En saisissant également le taux d'activité et le salaire mensuel brut actuel (cf. bulletin de salaire), le simulateur fournit la progression salariale jusqu'en 2013 avec les valeurs de l'annuité et du rattrapage éventuels.

Le simulateur intègre les âges de référence corrects pour les fonctions dis-

ponibles. En outre, il tient compte dans le calcul du salaire cible de l'échelle de compression de l'expérience théorique. Il opère enfin la soustraction de deux échelons après compression.

Paramètres provisoires

Ces résultats n'ont qu'une valeur indicative. Ils sont obtenus selon des paramètres provisoires qui pourraient évoluer au cours des négociations. Ils ne tiennent pas compte de mesures transitoires ou particulières, ni d'autres spécificités liées à certaines fonctions ou certains contrats. Pour l'heure, le simulateur de salaire touche environ la moitié des collaborateurs de l'État. Il sera complété et actualisé en fonction de l'avancée des travaux.

Tous les termes techniques utilisés dans le projet DECFO-SYSREM sont définis dans le glossaire du site internet DECFO-SYSREM (lien sur la page d'accueil du site de l'État, www.vd.ch)

Le simulateur de salaire se trouve aussi sur une page spécifique du même site.

L'intranet prépare sa prochaine mue

Dans quelques semaines, les collaborateurs de l'État découvriront la page d'accueil de l'intranet cantonal en allumant leur PC. L'objectif est de faciliter l'accès direct aux informations qui les concernent.

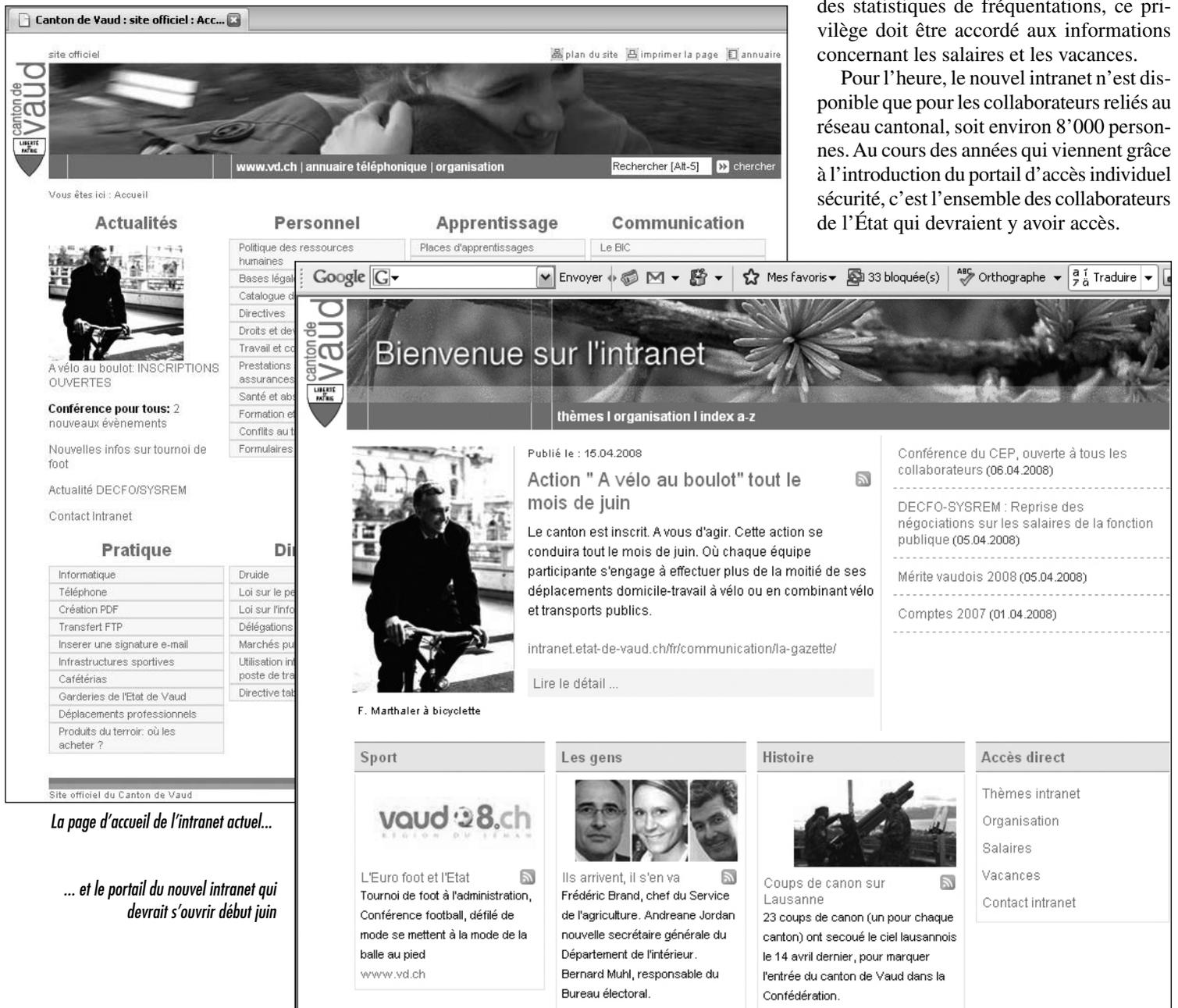
Avant l'été, les collaborateurs disposant d'un ordinateur relié au réseau cantonal trouveront les dernières nouvelles de l'État en allumant leur PC. La machine chargera automatiquement le navigateur web, qui ouvrira la nouvelle page d'accueil de l'Intranet cantonal. Le Conseil d'État a donné son feu vert à ce projet, qui mijotait depuis longtemps chez les responsables de la communication interne. La plupart des grandes entreprises disposent d'un tel outil, qui permet à chaque employé d'être mis au courant rapidement des nouvelles

qui peuvent l'intéresser quant à la marche de l'entreprise, mais aussi aux informations qui le concernent directement (congés, offres de formation, prestations internes, mutations, etc.).

C'est un saut qualitatif, mais ce n'est pas une révolution. L'intranet de l'État existe déjà, depuis plus d'une année, mais il est discret, presque caché, et plutôt austère. Pour le trouver, il faut ouvrir son navigateur web et cliquer au bon endroit pour tomber sur la table thématique permettant d'accéder

aux formulaires, directives ou informations pratiques. Dès le mois de juin, si tout va bien, l'emballage changera. Les collaborateurs auront un accès direct à une page d'accueil plus animée, faisant une place plus importante à l'actualité. La table thématique actuelle ne disparaîtra pas; on la trouvera en cliquant sur un lien ad hoc, selon la même logique de navigation qui prévaut déjà sur le site internet de l'État. Les rubriques les plus visitées de l'intranet actuel seront disponibles d'un clic, dans la case «Accès direct» (voir l'image ci-dessous). En l'état des statistiques de fréquentations, ce privilège doit être accordé aux informations concernant les salaires et les vacances.

Pour l'heure, le nouvel intranet n'est disponible que pour les collaborateurs reliés au réseau cantonal, soit environ 8'000 personnes. Au cours des années qui viennent grâce à l'introduction du portail d'accès individuel sécurisé, c'est l'ensemble des collaborateurs de l'État qui devraient y avoir accès.



The image shows two overlapping web browser windows. The top window displays the official website of the Canton of Vaud (www.vd.ch), featuring a navigation menu with categories like 'Actualités', 'Personnel', 'Apprentissage', and 'Communication'. The bottom window shows the new intranet portal, which has a header with the text 'Bienvenue sur l'intranet' and a main content area with a featured article titled 'Action "A vélo au boulot" tout le mois de juin'. The article text states: 'Le canton est inscrit. A vous d'agir. Cette action se conduira tout le mois de juin. Où chaque équipe participante s'engage à effectuer plus de la moitié de ses déplacements domicile-travail à vélo ou en combinant vélo et transports publics.' Below the article are sections for 'Sport', 'Les gens', 'Histoire', and 'Accès direct'.

La page d'accueil de l'intranet actuel...

... et le portail du nouvel intranet qui devrait s'ouvrir début juin

Un nouveau portail internet pour les musées cantonaux

Les sites internet des musées cantonaux bénéficieront de l'infrastructure technique du site de l'État, mais se montreront sous un aspect graphique calibré pour eux.

Ces dernières années, la plupart des musées cantonaux ont développé leurs sites internet. Chacun l'a fait à sa manière. Il en résulte une grande disparité, chaque musée présentant ses expositions, ses informations pratiques (horaires d'ouverture, prix des entrées, etc.) d'une manière différente. Cette situation a des inconvénients pour le public, qui peine à trouver sur l'internet les informations dont il a besoin; elle a aussi des inconvénients pour les musées eux-mêmes, puisque chacun doit assumer les frais de maintenance et de mise à jour de son site.

Le nouveau portail internet des musées cantonaux accorde une place centrale à

l'actualité, en mettant en évidence les nouvelles expositions. Il offre d'autre part une série de liens qui conduisent aux sites des musées relevant de l'État, mais aussi à tous les musées présents sur le sol vaudois. Il permet également d'accéder aux sites des principaux musées suisses.

Une charte graphique commune

Plusieurs musées cantonaux ont collaboré à la construction de ce projet. La ligne graphique, la logique de navigation et les fonctionnalités du portail, mises en place selon les normes observées par les grands musées européens, sont disponibles pour les sites propres à chaque établissement. Sous

une charte graphique commune, chacun garde la possibilité de marquer son originalité par le choix des illustrations et des informations qu'il souhaite mettre en valeur. Les premières institutions dont le site est d'ores et déjà visible sous ce modèle sont le Musée des Beaux-Arts, le Musée monétaire et le Musée d'archéologie et d'histoire.

Le nouveau modèle a également été adopté par des entités qui ne sont pas à proprement parler des musées, mais dont les besoins sont analogues, comme les Archives cantonales et la cathédrale de Lausanne.

Ce portail internet bénéficie des développements qui ont été réalisés pour le site de l'État. Il a été conçu, comme ce dernier, pour être mis à jour de manière décentralisée au moyen du logiciel libre Typo3. Il se distingue cependant par une ligne graphique plus souple, permettant d'échapper à la rigueur du site officiel.

Mutualisation

À travers la mutualisation de la plateforme informatique, le nouveau portail donnera à tous les musées cantonaux un «air de famille» tout en leur permettant de réduire les frais inhérents à la maintenance et à la mise à jour de leurs sites.

The screenshot shows a web browser window with the URL <http://www.musees-vd.ch/fr/musees-cantonaux/>. The page title is "Les musées du Canton de Vaud : ...". The main header features the text "Canton de Vaud" and "Musées" in a large font, with a silhouette of a person in the background. Below the header, there is a navigation bar with "Musées cantonaux", "Index A-Z", and a search box labeled "Recherche". The page content is organized into several sections:

- Accueil:** A vertical menu on the left with links to "Actualités" and "Agenda".
- Musées cantonaux:** A central section with a sub-header "Nouveau musée des Beaux-Arts, présentation >>" and four small images showing museum interiors and exteriors.
- Actualité:** A section with the sub-header "La télé au Musée..." containing text about "Les Khmers : Angkor-Vat ou le royaume de l'eau" and "Un film de Pierre Barde".
- Cette Semaine:** A section with the sub-header "Musée des Beaux-Arts Samedi 3 mai à 15h et à 16h" and text about a meeting with Raphaëlle Renken.
- Agenda:** A section with the sub-header "Comme des bêtes" and text about "Ours, chat, cochon & Cie" from March 28 to June 22, 2008.
- Navigation and Lists:** A vertical menu on the left lists various museums: Musée des Beaux-Arts, Musée monétaire, Musée d'archéologie et d'histoire, Rumine/Arlaud, Musée de l'Elysée, Musée et jardins botaniques, Musée militaire vaudois, Musée de géologie, Musée de zoologie, and Musée romain. On the right, there are sections for "Musées vaudois", "Histoire et patrimoine", "Education", "Musées de Genève", and "Musées suisses", each with a list of related items.

Informatique: REFEN, l'histoire d'un succès

L'informatique cantonale a mis en œuvre l'application open source «REFEN», avec des développements qui faciliteront les missions du Service de l'emploi auprès des entreprises. Un travail dont pourront aussi bénéficier d'autres services, voire d'autres cantons romands.

REFEN, pour «référence entreprises», est un logiciel développé pour les besoins du Service de l'emploi (SDE), dans ses missions de protection des travailleurs, de mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes et de lutte contre le travail illicite, en remplacement d'un programme devenu obsolète. REFEN permet de gérer et d'assurer le suivi des activités du SDE avec les entreprises (contrôles, autorisations, examens de plans, etc.).

Solution open source

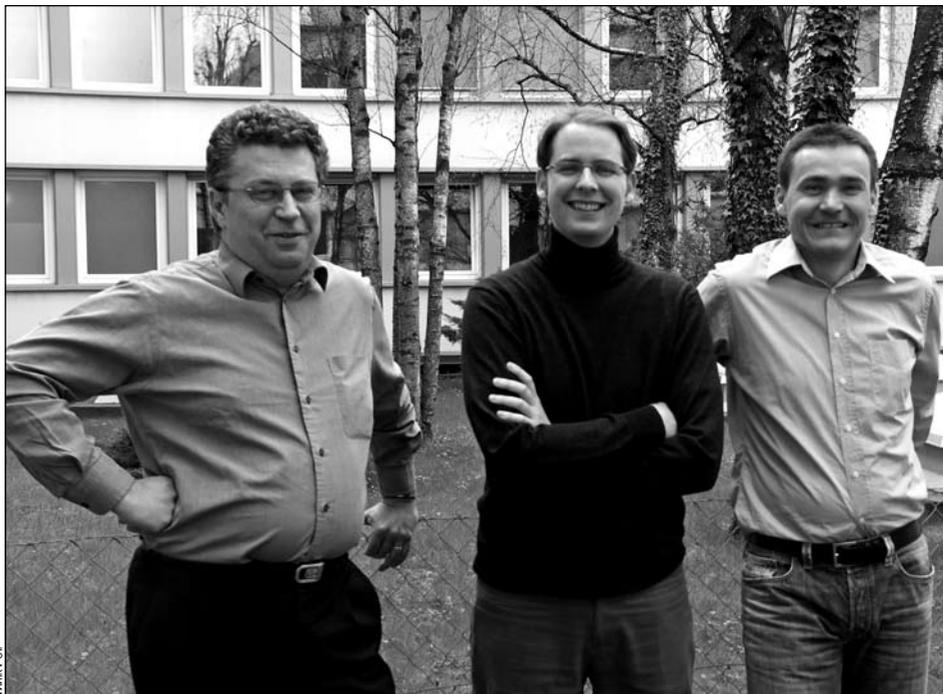
«REFEN, explique Robert Jaques, responsable de ce projet à la DSI, est un des deux projets importants *open source* de l'État avec la plateforme Alfresco (gestion documentaire) et après l'implémentation de Typo3, qui est utilisé pour le site internet. Il se base sur l'application SugarCRM que d'autres services de l'État ou d'autres cantons peuvent reprendre à moindres frais» (voir encadré).

Le développement REFEN est disponible en licence libre pour toute administration suisse ou autre. Il a déjà été présenté aux cantons romands qui semblent intéressés.

L'engagement du SDE, gage du succès

Lancé le 1^{er} octobre 2007, le projet a été validé le 20 décembre et mis en production en février 2008, une fois les utilisateurs formés. Il répond aux besoins de la quarantaine de collaborateurs qui l'utilisent au SDE, ainsi qu'aux partenaires hors État qui ont accès à certaines fonctionnalités, soit l'Inspection du travail de la Ville de Lausanne et les contrôleurs de chantiers, rattachés à la Fédération vaudoise des entrepreneurs.

«Un des gages du succès de REFEN est l'engagement du service qui a mis trois personnes à disposition tout au long du projet», souligne Robert Jaques. Comme l'explique Laurent Beck, inspecteur du travail au SDE:



Grâce au soutien de Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, Vincent Schwab, Laurent Beck et Laurent Giger (de gauche à droite) ont pu se consacrer au projet REFEN, parfois à plein-temps.

«Grâce au soutien de Roger Piccand, chef de service, et à des mesures d'organisation interne, Vincent Schwab, Laurent Giger et moi avons pu travailler de manière intensive sur le projet, parfois à plein-temps. Avec nos fonctions différentes au sein du service, nous représentions bien les divers besoins auxquels REFEN devait répondre.» La définition des besoins, facilitée par la bonne compréhension du mandataire, et les phases de tests ont nécessité le plus fort investissement en temps.

Technologies de la dernière génération

REFEN utilise toutes les dernières technologies informatiques: c'est une application web, donc toute mise à jour se fait sur le serveur et pas sur les postes de travail, accessible par la plateforme de gestion des accès unifiée IAM de l'État (REFEN peut être utilisé depuis n'importe quel ordinateur par les personnes autorisées). Plusieurs autres interfaces ont été développées pour REFEN: avec PETALE, le registre des entreprises

géré par le Service de l'économie, du logement et du tourisme, avec Procofiév (pour l'établissement de factures et leur suivi), avec Alfresco (pour la gestion électronique de documents), avec Infrastructure (pour la recherche du code postal), etc.

Moins chers qu'un développement spécifique, la mise en œuvre de cette plateforme transversale et le développement de REFEN ont nécessité un investissement de 300 000 francs, y compris les coûts d'hébergement.

REFEN répond à la volonté d'optimiser les activités du SDE et de bien les coordonner, afin d'éviter, par exemple, qu'une entreprise reçoive la visite de plusieurs inspecteurs en l'espace de quelques semaines. En plus, cette application permet et va permettre de répondre d'une façon plus souple aux demandes fédérales provenant du SECO.

JAD/DINF

Plus d'informations sur REFEN: Robert Jaques, 021 316 01 90.

Les atouts de l'Open source

SugarCRM open source peut être utilisé dans un autre contexte tel que la gestion des relations avec les bénéficiaires (au SPOP, par exemple). Actuellement, la version open source compte 100 000 uti-

lisateurs, 7000 développeurs enregistrés et 320 extensions disponibles ou en cours de développement. Ce qui garantit une évolution du logiciel en fonction des besoins réels de ses utilisateurs.



ANNIKA GE

Le site du Canton a ouvert un nouveau thème consacré à la famille dont les pages informent autant les parents, les enfants que les jeunes adultes ou les aînés sur des prestations susceptibles de les soutenir dans leur quotidien, depuis la garde d'un enfant malade, les diverses allocations, le groupe d'écoute pour parents divorcés, les colonies de vacances ou les droits de la femme enceinte.

Faciliter les démarches et l'accès aux informations pour les familles

Classées par rubriques, les nouvelles pages figurant sous le thème «familles» entendent faciliter la recherche d'informations sur les prestations qui leur sont destinées et les diriger vers les services publics ou les partenaires privés susceptibles de leur venir en aide.

Devenir parents, gérer le quotidien, surmonter les crises, se séparer ou vivre un deuil, politique de l'égalité sont autant de thèmes concrets abordés dans la soixantaine de pages regroupées sous le thème «Familles». Les familles sont confrontées à de multiples questions, qui vont de la naissance ou l'adoption d'un enfant à celles de la violence domestique, à la séparation, au surendettement, en passant par celles de l'accueil de jour des enfants, l'aide à domicile et les possibles soutiens financiers. Les nouvelles rubriques permettent de fournir des adresses, liens et documentation utiles aux familles et de les guider à travers le site de l'État

de Vaud vers les informations fournies par les services concernés. Ceux-ci peuvent en tout temps signaler à la coordination de politique familiale la création de nouvelles pages pouvant intéresser les familles, ainsi que les actualités, adresses et numéros utiles à afficher.

Une rubrique «Politique familiale» présente également les récents développements d'actions, de mesures, de services et de dispositifs dont l'objectif est de reconnaître et soutenir les prestations accomplies par les familles, de compenser leurs charges particulières et de réduire les inégalités dont elles font l'objet.

L'action prioritaire du Conseil d'État en matière de politique familiale pour la législature 2007-2012 peut notamment se résumer selon deux axes:

I. Reconnaître les prestations fournies par les familles et combattre la pauvreté

Les enfants sont le plus souvent synonymes de bonheur pour les parents. Ils pèsent néanmoins lourd sur le budget des familles et constituent parfois un risque de pauvreté. Afin de poursuivre les efforts visant à mieux compenser les charges dues aux enfants, deux mesures sont visées:

- Achever la concrétisation du principe «un enfant, une allocation» inscrit dans la

constitution vaudoise par la mise en œuvre d'un système d'allocations familiales pour les personnes indépendantes et pour les parents sans activité lucrative

- Étudier la mise en place d'un système de prestations complémentaires pour les familles à bas revenus

II. Favoriser la conciliation entre la vie familiale et l'activité professionnelle

Les familles sont parfois confrontées à des choix difficiles concernant l'organisation de leur vie familiale et professionnelle. Les conséquences sur le plan social peuvent être lourdes lorsque ces choix ne sont pas résolus. C'est pourquoi le Conseil d'État entend:

- Poursuivre la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'accueil de jour des enfants
- Aménager la journée de l'écolier et harmoniser les horaires scolaires.

Le Conseil d'État présente prochainement au Grand Conseil la révision totale de la loi cantonale sur les allocations familiales qui permettra de terminer l'adaptation à la nouvelle législation fédérale et aux exigences de la Constitution vaudoise. Son entrée en vigueur est prévue au 1er janvier 2009.

Anouk Friedmann

Liens utiles à foison

En construction permanente, le portail «Familles» vous guide vers:

- les pages thématiques des services de l'État de Vaud,
- les services de contact,
- les organismes pouvant vous orienter ou vous soutenir,
- les brochures et documentation utiles,
- les fiches socio-juridiques du Guide social romand,
- les actualités.



Conférence publique

Comment la Wallonie réduit la fracture numérique

Le projet *Joker* permet aux seniors et aux personnes défavorisées dans le canton de Vaud d'avoir accès à des ordinateurs, des lieux d'apprentissage et des cours de formation. Grâce au réseau de soutien composé d'une soixantaine de partenaires sociaux, techniques et financiers, 6600 personnes ont accès chaque année, facilement et à très bas prix, à la société de l'information. Ce projet permet également à des personnes en recherche d'emploi, des jeunes en difficulté et des stagiaires d'acquérir et de développer leurs compétences.

Afin de présenter les difficultés mais surtout les avantages à intégrer toutes les franges de la population dans une société de plus en plus informatisée, André Delacharlerie exposera l'exemple wallon lors d'une conférence publique intitulée:

L'engagement d'une région pour réduire la fracture numérique: l'exemple remarquable de la Wallonie

Jeudi 29 mai, à 17h, salle du Bicentenaire, pl. du Château 6, Lausanne.

La Wallonie, région francophone de Belgique, a lancé une opération de grande envergure pour réduire la fracture numérique qui existe au sein de sa population. André Delacharlerie, responsable de l'Observatoire des technologies de l'information et de la communication à l'Agence wallonne des télécommunications, présentera les enjeux et les résultats d'une telle démarche.

Au terme de la conférence, Marc Johannot, concepteur du projet *Joker*, animera un espace de questions-réponses.

Pour des raisons d'organisation, inscrivez-vous grâce au formulaire en ligne du site www.joker-vaud.ch ou par tél. au secrétariat Joker, 021 566 71 73.

Swissathlon Lausanne

On se mouille pour les gymnasiens

Le Swimathlon Lausanne est une manifestation en faveur d'une bonne cause, à chaque édition différente. Cette année il aura lieu le 17 mai et œuvrera en faveur de l'Association *Liber & Labor*. Créée en 2004 au Gymnase du Bugnon par un groupe

d'enseignants attentifs aux difficultés des gymnasiens, cette association apporte un soutien financier leur permettant de poursuivre leurs études dans les meilleures conditions possibles. Cette Association vit de cotisations et de dons.

La manifestation, organisée par le Club Soroptimist International de Lausanne, est ouverte à toutes celles et ceux qui n'ont pas peur de se mouiller. L'objectif: former une équipe et nager! Poisson agile ou batifoleur, qu'importe. L'enjeu se situe avant le départ, avec la recherche de parrains – des personnes qui s'engagent à sponsoriser vos performances. Au-delà de l'effort, c'est surtout l'occasion de participer à une action solidaire en participant soit en qualité de nageur, de parrain d'un ou plusieurs nageurs ou de donateurs. Les précédentes éditions ont réuni quelques 700 nageurs et parrains pour un montant de 220 000 francs.

Piscine du Mottier au Mont-sur-Lausanne, samedi 17 mai, de 9h30 à 17h30. Renseignements et Inscriptions: swimathlonsorop@bluewin.ch Infos sur le club lausannois: www.soroptimist-international.org

Conférence CEP

Vaud: objectif 2012

Le personnel de l'administration cantonale vaudoise est invité à suivre une conférence 5 à 7 sur l'avenir du canton de Vaud à l'horizon 2012. Quels seront les axes forts du programme de législation du gouvernement vaudois?

VAUD: objectif 2012

Mardi 27 mai, de 17h15 à 19h15, à la Salle des fêtes du Casino de Montbenon, Allée Ernest-Ansermet 3, Lausanne
S'inscrire jusqu'au 23 mai 2008, sur www.cep.vd.ch



Création d'une plateforme Canton-communes

Le Conseil d'État, l'Association de communes vaudoises (AdCV) et l'Union des communes vaudoises (UCV) ont mis sur pied une plateforme permanente, destinée à favoriser une collaboration régulière et soutenue entre l'État et les communes, dans tous les domaines de politiques publiques qui touchent de près à l'institution communale. Le premier dossier qu'elle traitera sera celui de la réforme policière.

La plate-forme doit permettre de nourrir la réflexion et les échanges, et de coordonner les travaux entre l'État et les communes dans le cadre des projets qui concernent essentiellement ces dernières.

Neuf sièges, dont six pour les communes

Cette nouvelle institution est composée de neuf sièges répartis à raison de quatre pour l'UCV, de deux pour l'AdCV et de trois pour le Conseil d'État. Un siège par délégation est en principe occupé de manière permanente par la même personne pour la durée d'une législature. La plate-forme est présidée par le représentant permanent du Conseil d'État, Philippe Leuba, chef du Département de l'intérieur chargé des relations avec les communes.

Si le nombre de sièges attribués à l'AdCV et à l'UCV dépend de celui de leurs communes membres, les trois délégations auront néanmoins la même importance au sein de la plate-forme. Il convient de préciser que cette dernière n'est pas dotée de pouvoirs décisionnels, mais qu'elle doit être avant tout une force de proposition.

Elle se réunira très prochainement en vue de traiter les questions liées à la réforme policière.

Prévu par le programme de législation

La création d'une telle plate-forme répond au volet du programme de législation postulant une revivification des communes.

23 coups de canon ont secoué le ciel lausannois le 14 avril dernier. Des salves qui marquent l'entrée du canton de Vaud dans la Confédération.

À 10h précises, le camion conduit par Alain Roy, chauffeur de l'Arsenal de Morges, se glisse au bout de l'Esplanade de Sauvabelin, entre la chapelle et la table d'orientation. Le ciel est plombé, le thermomètre hésite à dépasser les 6 C°. Les cinq artilleurs bénévoles de la société de Lausanne, sous les ordres du commandant Michel Chardonnens, commencent alors un ballet bien rodé par des années de pratique – l'appointé Michel Allenbach peut même se targuer d'être le doyen de l'équipe avec 25 ans de fidélité à la cérémonie du 14 avril. Poussée, hâlée, manœuvrée et finalement installée face au Léman, la pièce cantonale pointe désormais son canon sur Lausanne.

Coups de canon sur Lausanne



PHOTOS: ANNKA GIL

Tous les 14 avril, 23 coups de canon sont tirés depuis l'esplanade de Sauvabelin, soit 1 coup toutes les minutes, dès 11h.

Fabriquée dans les usines allemandes Krupp, le canon date de 1942 et pèse quelque 1350 kilos. Les collaborateurs du bâtiment de la Pontaise (BAP) ont pu le voir dans le hall d'entrée où il était entreposé il y a peu. Il a rejoint voici cinq mois

le Musée militaire vaudois de Morges.

À l'approche de 11h, une petite foule de curieux et surtout d'habitues s'est formée; les uns croquent des salés, un bout de saucisson, les autres boivent un verre de blanc; tous ont les oreilles protégées par des tampons acoustiques ou des casques distribués par les artilleurs. Hormis Jacques Nicod, pré-

fet de Lausanne fraîchement retraité, nul officiel n'est venu ce 14 avril assister à la canonnade. Canonnade qui démarre dans un fracas assourdissant à 11h précises. L'adjudant Claude Arnaud donne le tempo, l'œil fixé sur sa montre. Toutes les minutes, une douille remplie de poudre explose à blanc dans le ciel: vingt coups pour chaque canton et trois pour les six demi-cantons. Dans les effluves de poudre et la fumée, les derniers tirs sont «offerts» à des spectateurs qui, d'un coup sec, tirent la fine languette de cuir déclenchant la déferlante. Tonnerre, c'était bruyant mais sympa!

Annika Gil

Vidéo sur www.vd.ch, Intranet



14 avril: une date clé

En 1803, l'Acte de Médiation créait six nouveaux cantons, dont le canton de Vaud. Après réception de cet Acte, le 19 février, des mains de Napoléon Bonaparte, une commission provisoire fut formée pour mettre en place les nouvelles institutions. Elle proclama la souveraineté du Canton de Vaud le 10 mars et organisa l'élection du Grand Conseil, qui eut lieu le 28 mars. Le 14 avril, au son joyeux des cloches et du canon, le Grand Conseil ainsi élu se réunit pour la première fois, à l'Hôtel de Ville de Lausanne (la construction du bâtiment Perregaux fut achevée en 1805). Une date clé qui n'est rappelée à coups de canon que depuis le 14 avril 1905.

Pour honorer le souvenir du jour où commença le mandat du premier pouvoir législatif cantonal, il a été décidé que la nouvelle constitution cantonale entrerait en vigueur un 14 avril, il y a cinq ans de cela.



Les servants de la pièce cantonale, une équipe soudée qui donne vie à une tradition remontant à 1905: Claude Arnaud, Michel Allenbach, Michel Chardonnens (commandant) Alain Roy, Maurice Agassis, Patrick Audrain et Alain Iseli (devant).



L'École de couture et l'ERACOM déjà à l'Euro 08



Elle était aussi de la partie, comme tout excellent défilé de mode qui se respecte: une mariée on ne peut plus sport avec son maillot des Bleus qui se laisse deviner derrière un voilage blanc de rigueur. Le thème footballistique du défilé organisé par l'École de couture de Lausanne et l'ERACOM (voir *La Gazette* 194, p.8) a donné le ton à des créations qui annoncent joyeusement l'Euro 08 en terres helvètes.

Invités officiels, professeurs, parents, élèves, journalistes et bien sûr une volée de photographes ont suivi le 24 avril dernier, dans les jardins de l'ERACOM, le défilé de mode imaginé, créé et mis sur pied par les élèves des deux écoles lausannoises. Une cinquantaine de tenues, estampillées *oubienoubien*, portés par des élèves, quelques enfants et même par un chien, ont annoncé la mode vintage de cet été. Un été qui a joué le jeu en offrant à la manifestation une tiédeur bienvenue entre deux jours de pluie.



PHOTOS: JUEL CHRISTIN

Trois conférences sur le foot

L'Université populaire, en collaboration avec le Service de l'éducation physique et du sport, propose une soirée à thème sur le football avec l'intervention de trois conférenciers connus de tous les passionnés du stade:

- **Claude Ryf**, entraîneur national des moins de 19 ans, évoquera *le rôle de l'entraîneur*.
- **Yves Débonnaire**, chef de l'instruction

Association suisse de football, expliquera *les structures de formation d'entraîneurs*.

- **Michel Desplands**, président de la Commission d'arbitrage, mettra en lumière *les lois du jeu*.

Vendredi 23 mai, de 18h à 21h, sur le site olympique de la Pontaise. Adulte: 12.-/enfant: 7.-. Possibilité de s'entretenir avec les intervenants et de se restaurer sur place.

Les bienfaits de physique au quo

L'action «À vélo au boulot» ouverte à tous les collaborateurs de l'État du 1^{er} au 30 juin est une aubaine pour se mettre en forme pour l'été. Les spécialistes de la santé s'accordent sur ses bienfaits.

Se rendre au travail à vélo ou à pied est avantageux pour plusieurs raisons. Que ce soit au niveau des émissions polluantes, du stationnement ou du temps de parcours, le vélo et la marche ont un rendement écologique, économique et social important. De plus, être physiquement actif dans ses déplacements a une incidence bénéfique sur sa santé physique et mentale.

Transport utile

En Suisse, plus de la moitié de la population est peu ou pas active. Paradoxalement, le fait d'abandonner une partie de ses habitudes sédentaires au profit d'un mode de vie plus actif entraîne des effets bénéfiques importants pour la santé. En effet, des études récentes montrent qu'une activité physique régulière permettrait de réduire de 52% le risque de décéder suite à une maladie cardiovasculaire et de 34% celui de développer de l'hypertension. Cela permettrait également de diminuer de 29% le risque de développer un diabète de type 2, de 50% un cancer du côlon, de 14% un cancer du sein et de 28% pour la dépression.

Cinq fois 30 minutes par semaine

Afin de tirer un maximum de bénéfices pour sa santé, il est recommandé de pratiquer cinq fois par semaine une activité

Bourses aux vélos

Dans le canton de Vaud, se dérouleront encore quelques bourses aux vélos d'ici juin (la plupart d'entre elles ont déjà eu lieu entre mars et début avril), soit:

- 26 avril à **Renens** (Pl. du Marché)
- 3 mai à **Villeneuve** (Grande Rue)
- 7 juin **Lausanne** (Place Milan)

L'effort tidien, à vélo...

physique d'intensité modérée (léger essoufflement) pendant une durée minimale de 30 minutes. Se déplacer à pied ou à vélo, pour aller au travail, à l'école ou faire ses courses suffit donc à prévenir de nombreuses maladies. Les personnes physiquement actives vivent plus longtemps, sont plus autonomes et moins souvent malades que les sédentaires... Tout ça pour quelques minutes par jour!

Mélanie Gnerre,
Jean-Christophe Masson
Ligues de la santé

«À vélo au boulot», inscription jusqu'au 15 mai sur www.vd.ch. Ne pas oublier de mentionner «État de Vaud» dans le formulaire d'inscription en ligne. Plus d'informations sur Intranet.

bike to work

1er juin au 30 juin 2008

Objectif: le tour du monde à vélo en un mois

40'000 kilomètres, soit la circonférence de notre bonne vieille Terre. Telle est distance que «le participant» Etat de Vaud se lance comme défi à l'occasion de sa première participation en tant qu'entité administrative à l'action *A vélo au boulot*. En bref, plus le nombre de participants – vous, moi, vos collègues – est important, moins les kilomètres à parcourir individuellement pendant le mois de juin seront élevés. A titre d'exemple, si 200 collaborateurs prennent part à *A vélo au boulot*, cela reviendra à parcourir 10 kilomètres par semaine par personne. Une distance à la portée de

tous même si la petite reine n'est pas de première jeunesse.

Concours Bike to work

L'Etat de Vaud organise un concours interne dont la teneur et les prix seront dévoilés dans *LaGazette* de mai. Les conditions et les prix du concours individuel, par équipe ou par entreprise d'*A vélo au boulot* sont par contre déjà en ligne sur www.biketowork.ch. Entre des vols en ballons, des voyages dans les Frioules ou à Copenhague, des abonnements demi-tarif ou des vélos, pédaler en juin peut mener loin!

... ou à pieds avec la 5^e édition du Walking Day de Morges



C'est un fait de santé publique: nous ne bougeons plus assez! C'est pourquoi les Ligues de la santé et Allez Hop, avec le soutien du Groupe Mutuel et de Promotion Santé Suisse, vous invitent dimanche 1^{er} juin, à Morges, pour le traditionnel Walking Day. Le Canton est également de la partie grâce à l'engagement du Service de la santé publique et du Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) à l'événement.

Le Walking Day s'adresse à tous: sportifs, débutants et familles. Vous pouvez choisir de vous inscrire pour l'une des trois distances de 6km, 10,5km et 16km dans l'une des quatre catégories de *Walking, Nordic Walking, Plaisir en famille*.

Comme chaque année, la manifestation sera l'occasion de pratiquer le Walking et le Nordic Walking aux côtés de Laurence Rochat, marraine de l'événement, dans un

cadre idyllique entre rives du Lac Léman, parcs, jardins et forêt. Après l'effort, la piscine de Morges ouvre gratuitement ses portes aux porteurs d'un dossard. La finance d'inscription est comprise entre 14 et 25 francs selon la distance choisie et est gratuite pour les enfants jusqu'à 16 ans. Un cadeau récompensera tou-te-s les participant-e-s

À son rythme

À noter que cette 5^e édition accordera une attention particulière à la thématique de la gestion de l'effort physique. Pour ce faire, un stand intitulé *A mon rythme* et tenu par des professionnels de la santé, aura pour vocation de sensibiliser les visiteurs aux thèmes de la condition physique, des principes de l'entraînement cardiovasculaire et des intensités d'effort appropriées. Contrairement aux idées reçues, il n'est pas nécessaire de courir jusqu'à plus soufle pour pouvoir bénéficier des bienfaits du mouvement. Les études médicales le montrent: un effort régulier entre 40 et 60% de ses capacités maximales est suffisant en terme de santé. En résumé, nul besoin de souffrir pour se faire du bien, les bénéfices d'une activité physique régulière sont accessibles à tous et surtout... à son propre rythme.

Informations et inscriptions (jusqu'au 22 mai ou 29 mai via Internet): www.walkingday.ch ou au 021 623 37 43/37

Francis Randin: adieu à l'administration

Francis Randin prend sa retraite. Avec sa bouffarde et ses citations littéraires, il aura été l'une des figures marquantes de la décennie dans l'administration cantonale. Interview.

– Vous avez repris le Service des finances à un moment de marasme financier. Au moment de votre retraite, les comptes sont dans le noir et la dette a fondu. Pensez-vous y être pour quelque chose?

– Oui. Ma principale contribution est probablement d'avoir apporté une méthode de conduite budgétaire qui a consisté à restaurer la prééminence du politique sur la logique administrative. Le bon ordre des opérations est de construire un programme de législation dont la planification financière, voulue par la Constitution, est l'expression chiffrée d'une volonté politique. Cette planification financière sert ensuite durant la législature à la rédaction des directives budgétaires annuelles que les départements et les services doivent respecter. C'est l'inverse de l'ancienne pratique, qui procédait du bas vers le haut, où les services n'avaient pas de limite, et demandaient tout et beaucoup dans l'espoir d'en recevoir un peu. La fameuse liste du père Noël... Naturellement, ces directives n'ont pas toujours été du goût des services, qui ont été contraints de faire des choix entre le nécessaire et le moins nécessaire, ou entre l'urgent et le moins urgent. Mais elles ont eu l'avantage considérable de nous épargner des programmes d'austérité sévères comme en ont connu les cantons de Berne ou de Thurgovie où l'on a taillé à la hache.

– L'État a-t-il profité de votre expérience antérieure dans l'activité bancaire?

– Oui, je pense, en particulier dans toutes les affaires de financement lorsque l'État était virtuellement en cessation de paiement. Dans la gestion de la dette, j'ai toujours négocié les taux durement avec les banquiers. Ma connaissance des activités bancaires a aussi été utile dans la gestion de la crise de la BCV, où j'ai été mis au service du Département de l'économie, qui gérait ce dossier. Elle a permis de trouver des solutions que je crois originales, et d'éviter par exemple une fondation de valorisation comme ce fut le cas dans d'autres cantons.

– Dans l'assainissement des finances cantonales, dont on peut dire aujourd'hui qu'il est réalisé, quelle a été la part de la chance?

Francis Randin et l'art des citations

Dans le monde de l'administration, il est des départs particulièrement remarquables. C'est vrai pour la retraite du chef du service des finances Francis Randin. Pendant dix ans, il a marqué l'État par ses réussites, par sa forte présence et par son caractère qui ne l'est pas moins. Ceux qui ont croisé son chemin ont fait l'expérience de ses mots d'esprit qui frappaient par leur pertinence et parfois leur impertinence.

Si on se remémore les citations les plus fréquentes, elles semblent au premier abord très justes. Puis à la réflexion, on remarque que souvent Francis Randin, si pointu sur la politique et la finance, n'est pas toujours d'une totale franchise en parlant de lui.

Ainsi, il a coutume de s'appliquer ce mot de Jean Cocteau: «Puisque ces mystères nous échappent, feignons d'en être les organisateurs». Faux! S'il est quelqu'un qui maîtrisait la situation avec l'air de ne pas y toucher, c'est bien Francis Randin...

Autre sentence qu'il profère avec plaisir: «planifier, c'est remplacer le hasard par l'erreur». Encore faux! Il ne fait nul doute qu'en mettant sur pied la

planification financière, Francis Randin a bien remplacé le hasard par quelque chose d'autre: pas l'erreur, mais la prévoyance et la prudence. Voilà deux vertus qu'il a largement contribué à instiller dans les rouages de l'État et qui ont joué un rôle primordial dans l'assainissement financier.

Il cite aussi souvent Talleyrand: «Quand je m'examine, je m'inquiète. Quand je me compare, je me rassure». Francis Randin a tort là aussi.

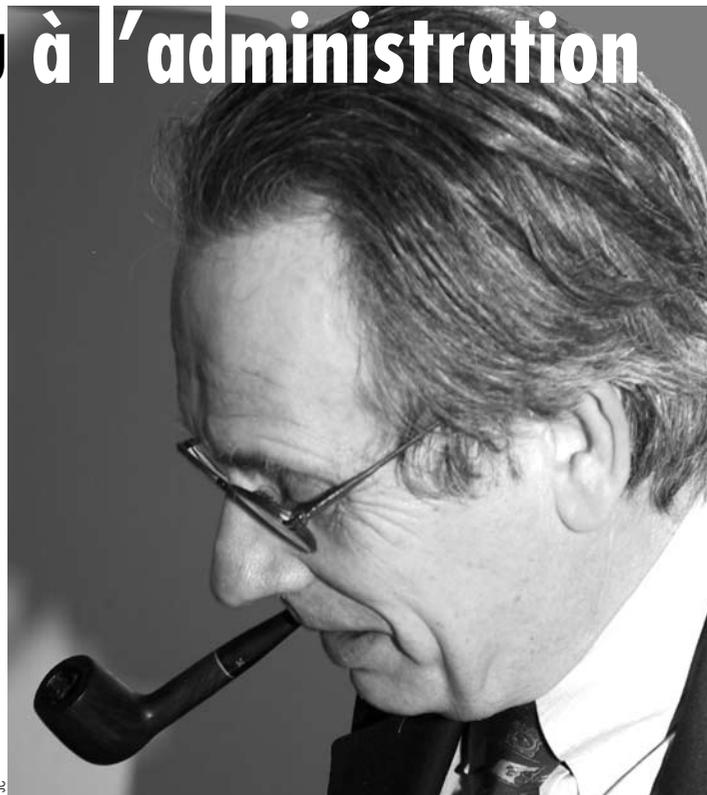
Son talent, sa culture, sa force de proposition, son originalité, sa rigueur intellectuelle, son habileté, sa loyauté, son autorité, sa vivacité d'esprit, son audace. Voilà une liste de qualités qui n'est pas exhaustive: elle fait qu'il n'a pas à s'inquiéter en s'examinant et que l'État compte peu de serviteurs de cette trempe.

Sans avoir la verve ni son talent pour dénicher à toute occasion quelque classique de la littérature, le patron de Francis Randin que j'ai été peut citer Brassens pour terminer cet hommage: «Cent ans après, coquin de sort, il manquera encore».

Pascal Broulis

– Le redressement des finances aurait été moins spectaculaire si la conjoncture économique n'avait pas été si favorable. On peut donc dire que la chance a joué un rôle.

Mais ce n'était pas le rôle principal. Avec Pascal Broulis, nous étions persuadés que, après l'effondrement boursier de 2001, les banques centrales auraient une politique





très accommodante en termes de liquidités et que l'économie allait redémarrer. Nous en avions beaucoup parlé, bien avant qu'il ne devienne conseiller d'État, lorsqu'il était président de la Commission des finances. Nous étions convaincus qu'il fallait impérativement maîtriser les charges et que la progression des rentrées fiscales ferait le reste. La suite nous a donné raison. Il est vrai que c'était un pari, et il faut toujours un peu de chance pour gagner un pari...

– *Avez-vous une fois regretté d'avoir quitté la banque pour le service public?*

– Non. Je dois dire que cette période au service de l'État a été la plus belle de ma vie sur le plan professionnel. J'ai eu le sentiment d'être utile, même si j'ai été parfois désagréable ou même dur avec certains de mes collègues. J'ai été impressionné par la grande qualité des chefs de service. Le niveau général est, selon moi, largement supérieur à ce que j'ai pu observer dans le monde bancaire où j'ai passé l'essentiel de ma carrière. Je suis frappé par leur engagement et leur disponibilité, indépendamment du fait que leur salaire est la plupart du temps inférieur à ce qu'ils pourraient gagner dans l'économie privée.

– *Pensez-vous aux chefs de service ou à l'ensemble des fonctionnaires?*

– Je pense à toute la fonction publique. La vieille image du fonctionnaire assoupi et casé à vie est une légende ignoble. Évidemment, il y a des petites zones d'inefficacité, comme en génère inévitablement toute grande organisation. Mais de manière générale, j'ai été impressionné, et souvent ému, par l'engagement au travail et le goût de la chose publique que j'ai rencontrés au sein de l'État. Je pense par exemple aux assistants sociaux qui sont confrontés chaque jour à des situations dramatiques, à des enseignants qui doivent, dans certains quartiers, faire face à des classes d'élèves de vingt nationalités différentes, ou aux policiers qui vont désincarcérer un automobiliste qui est sorti de la route à trois heures du matin... Lors de mon récent séjour au CHUV, j'ai pu voir de l'intérieur comment fonctionnait cette immense structure, et avec quelle somme de talents, de dévouement et de patience le personnel se met au service des malades. Aucun d'entre eux ne vole son salaire.

– *Des projets pour votre retraite?*

– On verra. En tout cas je ne compte pas rester dans les coulisses pour donner des conseils à mes successeurs. Je m'en tiendrai plutôt à la devise du Colonel Robir, l'animateur de la patrouille des glaciers: «Servir et disparaître»

Interview: LR

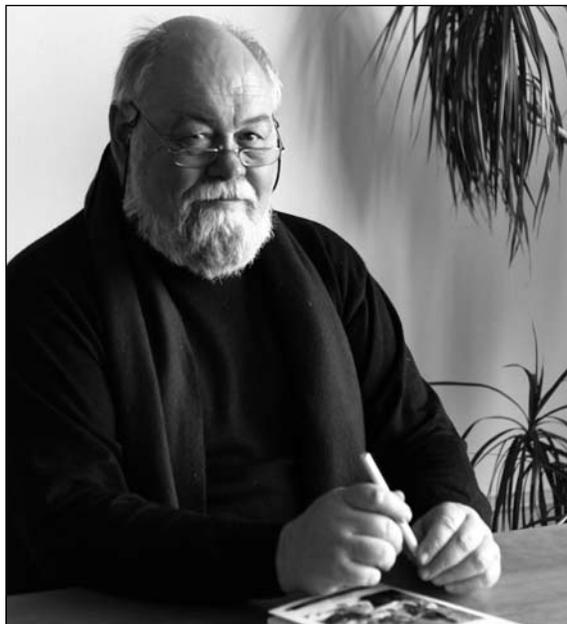
Formation des maîtres dans le canton de Vaud: un livre

Grand connaisseur du système de formation vaudois, Daniel Noverraz vient de publier une monographie intitulée «La formation des maîtres dans le canton de Vaud du XVI^e au XXI^e siècle». Une fresque historique passionnante.

«**D**e Berne à... Berne, en passant par Bologne», tel pourrait être – selon Daniel Noverraz – l'intitulé des grandes étapes de la formation des maîtres dans le canton de Vaud; elle «est tissée par l'histoire du canton, de ses institutions, de ses rêves, de son administration et de son rôle variable au sein de la Confédération.»

Certaines grandes étapes présentées dans cet ouvrage, la création de l'École normale vaudoise et sa croissance depuis le début du XIX^e siècle, ainsi que, les projets de loi sur la formation des maîtres, projets qui animent la dernière décennie du XX^e siècle, constituent quelques-unes des charnières sur lesquelles s'articule l'analyse de Daniel Noverraz; son propos est particulièrement riche concernant l'époque marquée par les «Thèses relatives à la promotion des hautes écoles pédagogiques, de la CDIP [Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique]» qui «annoncent une professionnalisation et une harmonisation de la formation des maîtres, concertée au plan intercantonal.»

Plusieurs faits sont indiqués comme déclencheurs de cette dernière étape législative: de 1933 à 1948, des «difficultés de recrutement», puis, de 1948 à 1963, «pénurie d'enseignants et explosion démographique», d'où les constats: «La marmite commençait à bouillir. Les expédients ne suffirent pas à endiguer la pénurie d'instituteurs et d'institutrices. [...], l'École normale centenaire de la place de l'Ours [Lausanne] était à bout de souffle et à court de locaux.» En parallèle, dans la droite ligne de la réforme scolaire de 1956, commençait le processus de «démocratisation des études»: dorénavant «l'époque où les enfants de la bourgeoisie fréquentaient le collège et ceux des classes populaires l'école primaire était bel et bien révolue.» S'ensuivent des «années folles (1963-1975)», «L'École normale



Daniel Noverraz, d'abord maître d'allemand puis directeur de gymnase et enfin premier directeur de la HEP.

80», et, enfin, dès 1990, «l'approche d'un projet de loi sur la formation des maîtres». Le problème de la formation des maîtres tant primaires que secondaires est alors repris «non pas en l'identifiant à l'évolution d'une institution centenaire, mais par l'élaboration d'une loi sur la formation des maîtres adaptée aux nouvelles circonstances sociales, politiques et économiques, dans une perspective pédagogique, administrative et statutaire mise à jour.» – rappelons que ce n'est que depuis 1959 qu'une formation spécifique est institutionnalisée pour les maîtres secondaires licenciés, au Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire (SPES).

Cette vaste fresque historique, s'ouvrant sur le XVI^e siècle, s'achève donc sur le XXI^e siècle avec la Haute École pédagogique vaudoise, placée dans la perspective de la formation en Suisse, d'une part, et, de la réforme dite de Bologne, d'autre part.

Jean-Gabriel Linder

La formation des maîtres vaudois du XVI^e au XX^e siècle, collection Archives vivantes, aux éditions Cabédita.



A vendre: 3 billets pour les concerts de les concerts de Bazbaz, Julien Victor et Etienne Dahopour, aux Francomanias de Bulle, samedi 3 mai. Prix d'achat fr. 63.- pièce, prix de vente à discuter. Tél.: 079 507 14 40.

A vendre: imprimante couleur Canon s330. En très bon état, pour petit débit, cartouche non incluse, à emporter à Lausanne. Prix: frs 30.-. Tél. : 079 283 27 74.

A vendre: logiciel Tomtom, version 4, pour organisateur Palm Tungsten T3 et GPS. Prix: 100 francs. Tél.: 021 616 82 14.

A vendre: magnifique IPOD Nano, neuf, édition spéciale, avec brassière pour courir. Le tout pour le prix de 300.-. Tél.: 079 219 67 94.

A vendre: piano d'étude Kemble peu encombrant. 73 touches. Sonorité agréable. Toucher idéal pour débutant. Hauteur: 98 cm, prof. 50 cm, largeur 113 cm. Couleur brun-moyen. Bon état. A emporter, facilement déplaçable. Tabouret inclus. Photos sur Anibis, annonce numéro 1661265. Prix: frs 600.-. Tél. 079 283 27 74.

A vendre: chaussures et botte pour femme, pointures 36, d'excellente qualité, état de neuf, marque italienne. Une paire de botte, cuir brun, talon 5 cm; 5 paires de chaussures, talon 8 cm en cuir verni noir, beige, gris et or ainsi qu'en daim noir. Prix intéressant, surtout si l'ensemble est acheté. Tél.: 021 601 36 32.

A vendre: altimètre de bord aéronautique, objet rare, magnifique pièce en état de marche. Pour passionné d'aviation ou collectionneur comme décoration au bureau ou chez soi. Peut-être utilisé comme instrument barométrique (pluie/beau). Dimension 8 cm x 8 cm x 10 cm. Couleur noire. Prix frs 420.- à discuter. Tél.: 076 328 20 65 ou m.fly@bluewin.ch

A vendre: habits pour garçon et filles de 0 à 6 ans: t-shirts, 2,50.-, pulls longues manches, jaquettes, 3,50.-, pantalons 4.-, très jolies robes (certaines de marque) 8.-, collants, chaussettes 1.-, bodys 1.-. Matériel de natation, literie, jeux, divers, pupitre smoby 5.-, petite table et 2 chaises, 10.-. Tél.: 021 825 55 35.

A vendre: deux cages pour oiseaux/perruches complètement équipées. Prix: frs 80.-, les deux, à discuter. Tél.: 076 328 20 65 ou m.fly@bluewin.ch

A vendre: 1 lit 1 place, mezzanine en pin, dessous vide (80.-), 1 lit à étages bleu Provence avec rayonnages et coffres très solide, fabrication artisanale (250.-), 1 petit trampoline, env. 120 cm. (25.-), 1 grosse lampe électrique, style western (100.-), 1 publicité lumineuse avec diodes, Heineken, env. 40 cm x 55 cm. (170.-), 1 fourneau à bois env. 1950 pour cuisine, plaques et four (350.-), 1 téléphone Siemens avec armoires de Suède année env. 1900 (750.-), 1 lot de casseroles en cuivre, 6 chaises de jardin orange vif, vintage 1970 (200.-), 1 bouteille de vin des glaciers 1976, 1 bouteille de vin La côte 1973, 1 petite TV 32 cm. (60.-), 2 petits lots de brocante, 1 pot à crème fendu "Vieux Nyon" (20.-), 1 lampe à 3 bras style 1925, laiton et porcelaine blanche (65.-), 1 lot de timbre suisses 1890-1920. Livraison et photo possible. Tél.: 079 205 50 35.

A vendre: 1 paire de bottes cross/supermoutard Sidi «flex» rouge, point. 43, peu portées. Prix: frs 250.-. Deux casques cross (1 neuf) Arai VX-PRO «Artco Design», taille L, vendus avec lunettes Okley. Prix: 1 neuf frs 450.-, 1 d'occasion: frs 300.- (prix neuf: frs 775.-, sans lunettes). Prix des articles à discuter. Tél.: 076 328 20 65 ou m.fly@bluewin.ch

A vendre: lit double, sans matelas en parfait état, sommier à lattes avec 2 tables de nuit si désirés. Genre rotin, bois de rose. A vendre également vieille table en sapin, env. 190 cm par 80 cm, style mazot, avec 2 gros tiroirs. Prix à discuter. A donner bureau bleu, canapé-lit 2 places avec matelas. Tél.: 079 604 94 44.

A vendre: Table à manger avec 6 chaises pour 900.- (chaise 99.- chacune et table 790.- achetée il y a 2 ans). Dimensions: 180x89x76,5 (longueur, largeur, hauteur). Tél.: 079 330 75 53.

A vendre: cause déménagement, table monastère (2m50 x 0m86) et 8 chaises. Prix: ensemble à 1'500.- ou séparé, prix à discuter. Tél.: 021 653 36 59 ou 079 783 24 30.

A vendre: cause déménagement, joli piano droit, bois brun. Prix: 600.- et banquette noire et dorée à 80.-. Tél.: 021 653 36 59 ou 079 783 24 30.

A vendre: pneus pour cause changement de véhicule, en 17": 4 pneus d'été Roadstone 90%, 205.55.R16; prix: 200.- les 4. 2 pneus d'été Typhoon 90%, 205.55.R15: prix. 100.- les 2. Tél.: 079 406 29 17 (Cossonay).

A vendre: jantes alu 6 1/2 JX15 H2 Gamaparts, pour pneus 195/65R15 (Golf V). Valeur 1'200.-; cédées à 500.- pour cause de changement de voiture. Tél.: 024 491 14 01.

A vendre: Yamaha Fazer 600 bleue, année 2003, 9'500 km, expertisée août 2007, pot scorpion homologué, excellent état. Prix: frs 6'200.- (à discuter). Photos disponibles par email, essai possible. Tél.: 079 541 20 91 ou christophe.bastino@vd.ch

A vendre: Honda Dominator NX 650, 1991, 32'000 km, expertisée le 17.10.2006,

batterie neuve, freins neufs, Top Case. Prix: 2'500.-. Tél.: 078 852 61 94.

A vendre: Scooter Piaggio Fly 50cc, gris métallique, état de neuf (700 km), 2006, 2 temps. Prix: 2'450.-. Tél.: 078 665 77 03.

A vendre: Scooter Peugeot speedfight II 206wrc, gris et rouge, année 2003, 15'000 km, 50 cm3, en l'état. Prix: frs 1'500.-, à discuter. Tél.: 079 816 70 29 ou laurent.cavallini@vd.ch

A vendre: Peugeot 306, 2.0, 16V, GTI 6, 164 ch, rouge, année 1997, 186'000 km, très bon état, tous services faits. Climatatisation. Airbags. 4 roues alu OZ Racing 205/45/16. Auto-radio chargeur 6 CDs. 4 pneus neige montés sur jantes alu. Prix: Fr. 4'500.-, à discuter. Tél.: 078 910 38 63.

A vendre: Renault Twingo année 1996, 115'000 km, expertisée du jour. Prix: frs 3'000.-, à discuter. Tél.: 079 816 70 29 ou laurent.cavalli@vd.ch

A vendre: Skoda Octavia Combi Break RS 1,8 TURBO, avec caméra de recul, grille de séparation pour chien, tempomat, ESP/ABS, feux xénons, détecteur de pluie, sièges chauffants, rétroviseurs chauffants électriques, vitres électriques avant/arrière, climatatisation, 6 airbags, tous les services jusqu'aux 80'000km ont été effectués. 4 roues d'été sur jantes alu (homologué), Canonica, jantes 17", 4 roues d'hiver sur jantes d'origine, jantes 16", vitres teintées, callandre avant, kit carrosseries (bouclier avant et arrière, bas de caisse), coques de rétroviseur chromées, autocollants 3M sur les côtés (flammes). Expertisée du jour. Photos sur demande: dufour.rebecca@gmail.com. Tél.: 079 304 05 05.

A vendre: Honda Jazz couleur gris anthracite 1.4l, 83 CV, 21'000 km, première mise en circulation: 13.04.2007. Sous garantie pdt 2 ans encore. Prix: frs 18'500.-, à discuter. Tél.: 078 714 78 87.

A vendre: Renault Mégane, limousine 2.0, automatique, année 2003, 28'500 km, rouge, expertisée 04.07, pneus neufs, excellente occasion. Prix: 18'000.-. Tél.: 079 637 56 04.

A vendre: Peugeot 306 GTI 6, 1999, 170 CV, 130'000 km, anthracite, intérieur alcantara, très bon état, roues été + hiver. Dans l'état: Fr. 8'500.-. Tél.: 079 635 71 75.

A vendre: Nissan X-trail, immatriculation 8.2003, 59'000 km, diesel, une boîte à vitesses manuelle 6 vitesses, 4x4, consommation 9.2/6.0/7.2 (urb./extra-urb./Tot.), dernière inspection techn.: 10.2007. Options: climatatisation à régulation automatique, 4 jantes en acier avec pneus d'hiver, peinture métallisée, toit ouvrant coulissant vitré électrique. Prix: 22'700.-. Tél.: 079 398 75 59.

Cherche à acheter: une Smart d'occasion. Pour me contacter: rachel.andrey@vd.ch ou 079 316 98 08.

A louer: place de parc couverte à côté de la Riponne (pl. du Tunnel 17). Loyer: 149,- par

Petites annonces

Les petites annonces publiées dans «La Gazette» et sur Intranet sont gratuites pour tous les collaborateurs de l'Etat de Vaud. Il suffit de faire parvenir un texte à info.gazette@vd.ch ou à La Gazette, Rue de la Barre 2, 1014 Lausanne ou par fax au 021 316 40 52.

Retrouvez toutes les annonces, avec photos pour certaines, sur Intranet: www.vd.ch/Intranet



mois. Contacter S.Piguet (CAMAC/DINF) au 021 811 01 58.

A louer: appartement de 3 pièces, 67 m² à Chavannes-Renens pour le 1^{er} juin, 2 balcons, traversant, très lumineux. Loyer: frs 1267.-, charges comprises + frs 70.- place de parc ext. Tél.: 079 330 75 53 ou 021 624 86 12.

A louer: dans belle propriété 1900, à la Sarraz, appartement rénové de 130m², au 1^{er} étage, 3 pièces et cuisine, hall, 2 terrasses, cave et jouissance du jardin. Magnifique vue, tranquillité, 25 minutes de Lausanne, piscine et magasins à proximité. Disponible dès le 1^{er} juillet. Loyer: 2'300.-. Tél.: 024 453 13 22.

A louer: Villeneuve (rte Champfleuri 4), magnifique appartement de 4,5 pces (135m²) au 4^e étage (combles), salon, hall (armoires murales), 3 chambres à coucher, grande cuisine agencée, balcon-terrasse, salle-de-bains (baignoire et douche), wc séparé. Env. 135m². Loyer: Fr. 1'455.-, charges: 240.-, divers: 23.-; garage-box n° 5: Fr. 123.-. Libre dès le 1^{er} juillet. Tél.: 021 960 22 88.

A louer: appartement de 3.5 pièces, 1^{er} étage, les hauts de Prilly (Sous-Mont 29), 84m², cuisine agencé (vitrocéram, lave-vaisselle), salle de bains et WC séparés, entièrement renové en 2006, balcon, magnifique vue sur le lac, la Côte et le Jura, proche des commodités. Loyer: 1'765.-, charges comprises. Libre dès le 15 juin. Pour visiter: tél.: 076 570 42 23, dès 17h.

A louer: en collocation, à Pully, chambre (meublée ou non) avec grand balcon privatif. Appartement entièrement refait à neuf (y compris salle de bains), grand, lumineux, vue sur un parc, cuisine équipée en commun (lave-vaisselle, micro-ondes, four, vitro-céram). Magnifique situation, proche du centre de Lausanne, bus et commerces. Libre de suite ou à convenir. Tél.: 078 633 76 99.

A vendre: à Pompaples, près de tout et loin de rien! Cossue maison de village, saine et solide. 2 appartements, celui du rez est loué. En duplex, superbe 2^{ème} appartement de plus de 200 m². Jardin soigné. Le tout en très bon état. Pour renseignements et visiter tél.: 021 841 10 20.

A vendre: à La Vallée de Joux, Le Sentier. Près du centre du village, belle maison typique de 10 pièces. Bien ensoleillé avec jardin et forêt, au calme. Vue superbe sur le lac. Pour renseignements et visiter tél.: 021 841 10 20.

Vacances: voyage en car de grand confort, de nombreuses activités et excursions gratuites vous sont proposées tout au long du séjour. Avec ce bon, la première personne ne paie rien! La seconde bénéficie d'un rabais de 300.- sur le prix du voyage qui est de 1'295.-. Donc, en partageant les frais, votre séjour vous revient à moins de 500.- par personne! Dates disponibles: dimanche 18 mai au dimanche 25 mai; samedi 24 mai au samedi 31 mai; dimanche 28 septembre

au dimanche 5 octobre ou samedi 4 octobre au samedi 11 octobre. Prix du Bon: 300.-. Tél.: 024 441 05 74 (répondeur).

Vacances: à la mer, sur les hauts de Bandol (France). Villa de plain-pied, jolie vue : 2 chambres à grand lit, salon, cuisine. Grande terrasse et jardin arboré. Calme et près de tout. Stationnement aisé. Prix: de 700 à 1'200.- Euros la semaine. Tél.: 00 33 684 23 62 26.

Vacances: Provence, Lubéron (entre Gordes et Apt), ravissante vieille maison 3 étoiles, indépendante, 4 pièces dans hameau tranquille, jardin clos. Encore quelques semaines disponibles durant les quatre mois d'été. Dès 450.- la semaine. Tél.: 00 33 490 05 67 53.

Vacances: Golfe St-Tropez rez de jardin vue mer! Charmant 2 pièces (+ coin cuisine neuf et sdb) + couvert + grande terrasse dallée et arborisée, 4 personnes, rez de jardin dans résidence fermée par barrière verrouillée, surveillée électronique+gardien, calme, ensoleillé, magnifique vue mer et pinède (pas de vis-à-vis), parkings, tennis, piscines + certaines animations gratuits, plage de sable privée aménagée à 2 km (bus navette en saison), commerces, garderie, activités à proximité. Prix selon saison, rabais pour 2 semaines et plus. Tél. 021 691 40 54 ou anne-catherine.mieville@vd.ch

Vacances: à louer ou à vendre, appartement sur la Costa Brava (Espagne), 800 km de Lausanne. Pour 4 personnes, 2 chambres à coucher, cuisine américaine, salle à manger, salle de bains (lave-linge), balcon, piscine privée, TV, ascenseur, coffre, parking public, à 8 minutes de la plage. Loyer: 475/1150 frs la semaine, nettoyage 10.- supplémentaires par personne. Achat: 250'000 Euros. Infos: 079 489 19 50, 021 646 23 93 (soir) ou www.anibis.ch

Vacances: magnifique chalet à louer à l'Etivaz, près de Château-d'Oex, pour 8 personnes. Ensoleillé, en pleine nature, route d'accès. 5 pièces, balcon panoramique, 2 salles de bains. Les enfants y sont heureux. Infos et photos: www.banhaut.ch. Tél: 021 801 66 37.

Vacances: Chalet familial pour 7 personnes, à Château-d'Oex, grande terrasse abritée, jardin, tout confort, satellite, wi-fi. Plus d'infos et photos: www.chaletlamaisonnette.ch Tél.: 079 212 00 64.

Vacances: appartement 2 pièces dans chalet de 6 appartements. Val d'Illeiez, 10 minutes de la gare, meublé, tout confort, garage, terrasse avec vue sur les Dents du Midi. Non fumeur. Disponible dès le 1^{er} mai. Loyer: Fr. 700.- par mois ou Fr. 4200.- la saison (jusqu'au 1^{er} décembre). Tél.: 024 453 13 22 (répondeur).

Vacances: France, Sud-ouest, région Causade, petit chalet 35 m², très bien agencé, 2 chambres + terrasse couverte, site arboré avec piscine privée, linge de maison fourni, idéal pour 4 personnes, amoureux des vieilles pier-

res, des balades et de la bonne chère. Libre du 21 juin au 5 juillet: 350 euros/semaine 19 juillet au 2 août: 500 euros/semaine; dès le 13 septembre: 350 euros/semaine. Photos à disposition. Tél.: 079 241 92 11.

Vacances: Italie, Toscane, à 460 km. de Martigny, à 10 km. de Viareggio mer avec des km de sable fin, à 15 km. de Pisa et Lucca, à 70 km. de Florence, dans les oliviers, très joli appartement de vacances très calme, à 5 min. à pied du centre de Quisea, 2 chambres à coucher, cuisine, coin à manger, bain, superbe terrasse pavée. Dès fr. 300.- la semaine. Complet du 5 juillet au 16 août 2008. Tél.: 026 665 11 69.

Vacances: Bretagne, à louer, proche de St-Brieuc, maison villageoise. 4 chambres, salon, grande cuisine et sdb + WC. Loyer: 300 euros la semaine + charges. Rens.: 076-566 09 21 (9h - 18).

Vacances: à louer appartement à Santa Margherita Ligure (Ligurie - Italie). Possibilité de dormir pour 9 personnes, tout confort. Libre de suite. A la semaine ou plus, Prix à discuter. Tél. 079 604 94 44.

Vacances: Côte d'Azur, village du Beausset, Var, 8km de Bandol. Situation calme sur une colline, 2ha arborisés, à 1km du village, charmant mas provençal comprenant 4 pièces + cuisine, 2 salles d'eau, terrasses. Idéal pour 4-6 personnes. Mai à octobre. Prix: selon saison de 700.- à 1'100.- Tél.: 021 801 72 69 (soir).

Divers (hélicoptère): Bienvenue à bord!! vous voulez faire plaisir... ou vous faire plaisir par un inoubliable vol en hélicoptère. Baptêmes de l'air, anniversaires et vols sur demande. Région GE et VD. Pas de supplément pour le deuxième passager et prix attractifs. Tél.: 076 328 20 65 ou m.fly@bluewin.ch

Divers (garde d'enfants): nous cherchons une maman de jour ou une jeune fille dynamique pour garder nos 2 filles (6 et 8 ans) à notre domicile à Epalinges. CH ou permis C. Travail déclaré. 3 jours par semaine, lundi, mardi, jeudi de 11h15 à 18h (à discuter). A partir de la prochaine rentrée scolaire (août 2008). Tél.: 021 784 11 62 (répondeur) ou aurore.chetelat@unil.ch

Divers (restauration volets): donner une jeunesse à vos volets c'est possible: la prison de détention avant jugement de la Croisée à Orbe dispose d'un atelier de restauration de volets. Dans le but d'une initiation et d'une sensibilisation au travail, les détenus décapent, poncent et mastiquent les volets si nécessaire puis les peignent selon la couleur choisie. Un devis est établi gratuitement. Pour plus d'informations, veuillez vous renseigner auprès du responsable de l'atelier au 024 557 67 42.

Divers (CD): cherche fourres de CD vides, épaisseur normale. Contact: gael.gillabert@vd.ch ou 021 316 70 10.



Pas si vaches, pas si bêtes

Autant une visite au zoo peut tourner à une flambée de mièvrerie, autant l'exposition du Musée des Beaux-Arts, «Comme des bêtes», invite à la réflexion, entre humour, références artistiques et culturelles et adages populaires. Cochons, chats, vaches, mais qui êtes-vous?



Salle consacrée au cerf, à la fois fort, à la fois faible lorsque réduit à un trophée de chasse.

«**C**ette exposition suscite beaucoup de réactions, elle touche chacun personnellement à sa manière». A l'instigation de l'un des surveillants du Musée des Beaux-Arts, un coup d'œil au Livre de l'or démontre la justesse de ses propos: nul ne sort indemne d'une balade au travers des 10 salles consacrées à neuf animaux emblématiques de notre relation de proximité avec eux.

Chat maltraité, trophées de cerf

Ours, cerf, cochon, vache, âne, chat, poule papillon et mouche, empaillés et partie prenante d'une installation, peints, gravés, sculptés, dessinés ou photographiés, ils racontent notre façon de les considérer. Dans un bruit ambiant de caquetage, de bruissement de vent, de couinements et de grincements divers, le visiteur est renvoyé à sa propre bestialité, à son désir de dominer l'animal en détaillant des scènes de chasse sanglantes dont l'apothéose s'achève par un trophée placide d'un cerf. Le cadavre d'un chat violemment jeté au sol, vidéo d'un artiste chinois, parle notamment des brutalités que nombre d'enfants ont infligées et continuent à infliger aux chats, aux chiens, aux mouches (moustaches coupées, pelage brûlé, animaux jetés au bas d'une fenêtre, ailes arrachées...), juste pour voir. Si parfois, l'exposition fait mal, elle peut, avec les

mêmes acteurs, donner à rire à l'instar de ce *Cul de cerf* trônant tel un trophée de chasse incongru ou ce chat empaillé tournant à l'infini sur lui-même dans une installation évoquant le mouvement perpétuel.

Têtu comme un âne, sale comme un cochon, mignon comme un ourson, bête comme une poule, mystérieux comme un chat, adages et clichés sont allègrement repris par les artistes exposés, depuis les naïves montées à l'alpage du XVII^e siècle aux installations contemporaines aux niveaux de lectures multiples. Si le réalisme de certaines de ces dernières choque la sensibilité parfois mièvre de notre siècle, la crudité d'œuvres antérieures raconte une relation moins prude à la mort de l'animal.

Annik Gil

«*Comme des bêtes. Ours, chat, cochon&Cie*», Musée cantonal des Beaux-Arts, Palais de Rumine, Lausanne. **Visites guidées:** jeudi 19 juin, à 19h30, avec Bernard Fibicher, directeur et commissaire de l'exposition. **Visites pour les classes, sur inscription, les jeudis et vendredis, entrée libre; 021 316 34 45. Lecture:** dimanche 22 juin, à 15h, avec le Théâtre L, «Un bestiaire littéraire», joué par deux comédiens et un musicien. **Conférences:** «Les ânes et leur image», par Marie Alamir, historienne d'art, 15 mai, à 18h30. «Le Versant animal», par Jean-Christophe Bailly, dramaturge et philosophe, 29 mai, à 18h30. Entrée libre. Jusqu'au 22 juin

Expositions

Atrium du Palais de Rumine, Lausanne. Bois du Jorat. La forêt du Jorat, si proche de Lausanne, est une véritable cour de récréation pour les communes voisines puisque 1,5 million de visiteurs la parcourent chaque année. Une exposition nous la dévoile au travers d'une trentaine de panneaux didactiques. Jusqu'au 4 mai à Rumine puis du 22 au 31 août à Échallens, Musée du pain et du blé.

Bibliothèque cantonale et universitaire, Palais de Rumine, Lausanne. L'envers du décor. Carte blanche aux éditions d'En Bas qui en un peu plus de trente ans ont édité quelque 270 livres. Maison solidaire et équitable, les Éditions d'En Bas publient des ouvrages qui témoignent de la face cachée de la Suisse: récits populaires, témoignages et récits de vie, essais. Jusqu'au 31 mai.

CHUV, hall principal, Lausanne. Fleurs, de Suzanne Kasser. Du 8 mai au 19 juin.

Musée de l'Élysée, Lausanne. Controverses. Une exposition qui explore, au travers d'une large sélection d'images ayant fait l'objet de polémique, voire de procès, les regards qu'une société porte sur des photographies à la fois symboles de liberté, d'expression et de droits individuels. Comment la photographie trouve sa place entre censure, manipulation, pouvoir et argent?

L'exposition *Controverses*, ouverte depuis le 5 avril dernier, remporte un succès tel que l'horaire de visite a été étendu le week-end: de 10h (au lieu de 11h) à 19h (au lieu de 18h). L'horaire de la semaine demeure inchangé: mardi – vendredi, de 11h à 18h. Jusqu'au 1^{er} juin.

Musique

Concert du Chœur du Gymnase de Morges, accompagné du Nouvel Orchestre de Genève. Au programme le *Psaume 42* et le *Lauda Sion* de Félix Mendelssohn, notamment interprété par Nathalie Constantin, soprano; Agnès Martin, alto; André Gass, ténor et Michel Dumonthay, basse, sous la direction de Thierry Daenzer. Temple de Morges, 8 et 9 mai, à 20h15.

Concert du Chœur de la HEP, Du profane au sacré chez Bach et Telemann, dirigé par Julien Laloux. Le Chœur de la Haute école pédagogique et son chef Julien Laloux poursuivent leur travail de découverte avec ce nouveau programme: intimement liés, à l'époque de Bach et Telemann, les mondes du sacré et du profane s'enrichissent mutuellement. Soutenu par l'Ensemble Baroque du Léman et quatre solistes, le Chœur de la HEP se produira en concert dimanche 25 mai, à 17h, au Temple de Lutry. Réservation: 021 316 92 70. Plus d'infos: www.laloux.ch